

JOURNÉE DES EMPLOYEURS 2018

«Les partenaires sociaux doivent miser sur leurs valeurs traditionnelles»

Par Valentin Vogt, président de l'Union patronale suisse

Seul le texte prononcé fait foi

L'économiste italienne Lucrezia Reichlin, qui enseigne à la London Business School, se dit préoccupée. Selon elle, l'Italie et l'UE sont arrivées à un tournant et nous pourrions facilement tomber dans une nouvelle crise de l'euro, qui serait beaucoup plus difficile à maîtriser que la précédente, voire même susceptible de mettre en péril l'actuelle cohésion de la zone euro.

D'après William White, nous sommes pris dans le piège de l'endettement. Cet ancien économiste en chef de la Banque des règlements internationaux a calculé que depuis la dernière crise financière, le niveau d'endettement mondial n'a pas diminué, comme c'est le cas habituellement mais, au contraire, fortement augmenté. La montagne de dettes a surtout pris du volume en raison de la multiplication des obligations des pays industrialisés et des dettes d'entreprises dans les pays émergents. Il faut bien y voir l'une des conséquences tardives non programmées de la politique monétaire extrêmement accommodante de la Fed américaine et d'autres banques centrales du monde entier.

L'ancien président de la Confédération Kaspar Villiger pose quant à lui le diagnostic d'un grand désordre. Pour lui, le monde perd ses repères à partir du moment où des autocrates populistes gagnent des élections, où des programmes économiques protectionnistes font école et où l'hyper-réglementation contrarie la croissance.

Inquiétante polarisation du monde

De nombreux observateurs et leaders d'opinion décrivent peu ou prou dans les mêmes termes l'état de notre société occidentale. Le retour de la crise de l'euro, l'économie de l'endettement et la désorientation: tel est le terreau sur lequel prospèrent la polarisation et le populisme. En Europe comme aux États-Unis, les populistes mettent en doute la légitimité des élites et experts présentés comme tels, en qui ils voient les défenseurs des intérêts de la caste établie plutôt que de ceux du peuple. Sur les positions de fond, les populistes adoptent des options nationalistes et sont critiques à l'égard de l'Europe. Ils sont toutes griffes dehors contre les politiques d'austérité, le retour à plus de rigueur monétaire et les réformes structurelles douloureuses. La démonstration la plus récente en est la composition du nouveau gouvernement italien, précédemment le référendum du Brexit ainsi que, sur certains points, l'élection de Macron en France.

Des économistes ont analysé en profondeur les conséquences possibles d'une politique populiste. Les épisodes dans lesquels la politique économique inspirée du populisme s'est transformé en pro-

gramme de gouvernement, commencent toujours par obéir au schéma inhabituel. Ensuite, il n'y a jamais de happy end. Troisièmement, ce résultat malheureux frappe surtout celui qui était censé profiter de la nouvelle politique, c'est-à-dire le peuple.

Pour l'économiste renommé Sebastián Edwards, qui étudie depuis 30 ans déjà le phénomène du populisme avec son collègue Rüdiger Dornbusch, le problème est très clair : le populisme ignore les lois économiques fondamentales qui soumettent à des restrictions budgétaires les gouvernements, tout comme les entreprises ou les ménages. Sur ce point, les populismes de gauche et de droite se rejoignent. Les différences apparaissent au moment où l'électeur doit tout de même payer le rasage qu'on lui promettait gratuit. Faisons payer les riches, les groupes industriels et les spéculateurs, disent alors les populistes de gauche, tandis que les populistes de droite préfèrent laisser les étrangers, les minorités ethniques ou quelque autre pays passer à la caisse.

Les chercheurs nous apprennent aussi que les plus sûrs remparts contre le populisme sont des institutions fortes et indépendantes. S'il est une institution qui fonctionne de manière exemplaire, du moins en Suisse, c'est bien l'économie. Nous avons le taux d'occupation le plus élevé d'Europe, le taux de chômage quasi le plus faible, des dettes publiques modestes et une société très équilibrée.

Des tâches domestiques en attente pour la Suisse

Sur le plan conjoncturel, la Suisse est proche de son zénith. La demande intérieure, surtout, est devenue très dynamique, soutenue par une forte consommation et des investissements en biens d'équipement en forte hausse. Dans les entreprises, le degré d'utilisation des capacités augmente et les carnets de commande sont bien remplis. Cette tendance à la hausse se répercute déjà sur le marché du travail, où le taux de chômage, de 2,4 pourcent en mai, est tombé à son niveau le plus bas depuis 10 ans. La Suisse peut encore s'attendre à connaître une année de boom en 2018. Mais pour 2019 déjà, les augures annoncent une détérioration du climat conjoncturel. Le problème vient surtout des risques de l'économie mondiale. Ils sont déjà considérables aujourd'hui et, comme on l'a dit plus haut, ils ont progressé en nombre et en importance ces derniers mois.

La Suisse ne doit donc absolument pas se reposer sur ses lauriers. Selon le conseil du professeur d'économie allemand Hans-Werner Sinn, nous ne pourrions préserver notre niveau de vie que si « nous nous en tenons fermement à nos principes libéraux et si nous ne cherchons pas à devenir comme l'Allemagne ». Pour les employeurs dans notre pays, cela signifie que nous devons fournir plus d'efforts et avoir plus de courage pour des réformes authentiques dans les domaines de la politique de la santé, de la prévoyance vieillesse et des relations extérieures. Il s'agit aussi, sans aucun doute, d'éviter que l'Etat social fasse concurrence à l'économie privée, en offrant par exemple un salaire de remplacement. L'argent est plus utile quand il encourage les gens à participer plutôt qu'à se tenir à l'écart.

De plus, nous nous situons dans la moyenne internationale en matière de productivité, c'est-à-dire sous l'angle du rapport entre les biens produits et les facteurs de production mobilisés. Ces dernières années, la croissance de la productivité n'a pas seulement ralenti. Elle est aussi restée nettement au-dessous de celle des autres pays industrialisés. Les possibilités offertes par la numérisation, sur lesquelles nous avons, l'an dernier, débattu en profondeur dans notre association, ne semblent donc pas encore se traduire très concrètement dans les statistiques de la productivité. Notons toutefois que de nombreuses technologies numériques ne sont encore qu'au tout début de leur développement. Il ne fait donc aucun doute qu'elles offrent en ce moment les meilleures chances d'accroître la productivité et, du même coup, la prospérité de la population à long terme. Savoir si la Suisse et les entreprises installées sur son sol sont bien équipées pour exploiter ce potentiel comme il se doit revêt dès lors

une importance capitale. Force est toutefois de constater qu'en matière de capacité d'innovation, nous n'avons pas encore les meilleurs atouts en main.

Notre pays doit sa capacité d'innovation essentiellement à des branches traditionnellement très fortement implantées en Suisse, telles la pharma et la chimie ou l'industrie des machines. Dans le domaine de l'innovation numérique, en revanche, la Suisse ne joue pas tout à fait en première ligne. Un coup d'œil aux entreprises les plus innovantes du monde, qui se fonde sur des interviews de top-managers, confirme ce constat: parmi les 50 meilleurs ne figure aucune entreprise suisse. Les premiers rangs sont occupés par des stars du numérique comme Apple, Google, Airbnb, Netflix ou Uber.

De plus, en créant les incitations et les conditions-cadre qui conviennent, l'Etat peut certes exercer une influence, mais seulement indirecte, en fin de compte, sur la capacité d'innovation dans le domaine du numérique. Le premier rôle revient ici aux responsables économiques. Voilà pourquoi j'en appelle à vous. Il nous faut davantage d'Alfred Escher dans notre pays. En son temps, ce politicien, dirigeant économique et entrepreneur de chemins de fer savait que les règles du jeu allaient changer. Craignant que la Suisse ne rate le coche de la modernité, il s'était employé à écarter tous les obstacles de son chemin. C'est précisément l'attitude qu'il nous faut avoir aujourd'hui pour assurer sans heurts le passage de la Suisse à l'ère du numérique. Nous devons découvrir de nouvelles chaînes de création de richesse. Pour cela, un mode de réflexion innovant s'impose, au-delà du simple esprit tactique. Chez Google, cela signifie penser en termes de vol sur la Lune.

Le partenariat social et le centenaire de la grève nationale

Il y a cent ans, en novembre 1918, une grève générale d'ampleur nationale secouait la Suisse. Plus de 250'000 travailleurs exigeaient de meilleures conditions de vie. Le Conseil fédéral, qui craignait une révolution violente, à l'image de celle qui frappait la Russie, mobilisa l'armée. Au lendemain de la première guerre mondiale, la Suisse se trouvait ainsi au bord d'une guerre civile. Les ouvriers capitulèrent au bout de trois jours seulement, mais cette confrontation eut de grandes conséquences. De profonds changements s'opérèrent alors, sur le plan des conditions de travail comme en matière de politique sociale et de participation à la politique.

Un coup d'œil sur l'histoire économique nous apprend que la voie de la confrontation a toujours été semée d'épines. Pourtant les rapports entre partenaires sociaux ont longtemps baigné dans ce climat d'affrontement. Les conflits entre patronat et travailleurs étaient le plus souvent à l'ordre du jour : entre 1880 et 1914, on ne dénombra pas moins de 2416 grèves. En ce temps-là, les autorités mobilisaient souvent la police, parfois aussi l'armée, contre les grévistes. Les employeurs réalisèrent rapidement que les diverses associations de branches existantes ne suffisaient pas pour tenir tête aux associations de travailleurs. La mise sur pied d'une association générale s'imposait donc. C'est ainsi qu'en 1908, huit organisations, parmi lesquelles l'Union patronale des industriels suisses des machines (ASM), se regroupèrent sous le nom d'Union centrale des associations patronales suisses, aujourd'hui Union patronale suisse (UPS). En ce temps-là, le principal objectif de l'organisation faïtière consistait à lutter contre les grèves et les syndicats et à garder la main sur les développements de la politique sociale et patronale.

Avec le temps, toutefois, cette «communauté de combat» est devenue une organisation vouée au dialogue. Un premier tournant dans ce sens fut pris le 19 juillet 1937. Sous le nom de convention de paix du travail, l'accord passé alors dans la métallurgie entre les employeurs et les syndicats marqua un réel progrès par rapport aux fronts rigides qui s'opposaient jusque là dans un climat de lutte des classes. Lors de la deuxième guerre mondiale, le gouvernement suisse mit sur pied les bases de l'instrument de la convention collective de travail (CCT), passée entre tous les travailleurs et tous les employeurs d'une même branche. Cette mesure allait émousser les armes de la grève et la culture de la

grève dans les négociations. Aujourd'hui même, ce mode de concertation correspond à quelque chose de plus que la tradition et l'âme populaire suisses d'alors. Il existe actuellement près de 600 CCT, auxquelles sont rattachées quelque 2 millions de travailleurs.

Ce fut finalement la volonté de se comprendre fondée sur la «bonne foi», vieux principe ancré dans la tradition de nos ancêtres, qui a permis à notre pays de maintenir ce bien si précieux qu'est la paix du travail. Cet élan tient à l'écart les arbitrages imposés par l'Etat et renforce le rôle des partenaires sociaux qui renoncent aux révoltes populistes. Ce bien suprême de l'entente vécue entre partenaires est un élément important du modèle de réussite qu'est la Suisse. Il est très réjouissant que les partenaires sociaux de l'industrie des machines, des équipements électriques et des métaux (industrie MEM) aient pu annoncer au début de juin qu'ils avaient réussi à s'entendre sur le contenu d'une nouvelle convention collective de travail (CCT). LA CCT de l'industrie MEM déjà progressiste en vigueur jusqu'ici a pu être encore modernisée et adaptée aux évolutions de l'économie et de la société. D'autres négociations de CCT sont actuellement en cours dans d'autres branches importantes et il faut espérer qu'elles déboucheront, elles aussi, sur une heureuse conclusion.

Car grâce à cette vocation qu'a la Suisse à être un pays stable capable de compromis intelligents, nous pouvons nous enorgueillir de présenter les chiffres traditionnellement les plus bas en matière de grèves en Europe occidentale. Ce mouvement ne doit pas s'affaiblir. Malheureusement, suite à divers événements, l'engagement pour le maintien de ces valeurs a quelque peu souffert au cours de l'histoire récente du partenariat social. Après une phase de «durcissement» vécue surtout au niveau des branches, de nouvelles lueurs d'espoir se profilent à nouveau à l'horizon avec la nouvelle CCT de l'industrie MEM.

En tant que président de l'Union patronale suisse, je puis vous assurer que nous sommes fermement décidés pour l'avenir à faire notre part pour insuffler au partenariat social un élan vital empreint de confiance. Comme elle l'a toujours fait, notre association faïtière s'engage avec de bons arguments et avec persévérance en faveur d'une Suisse forte et bien interconnectée à l'ère de la mondialisation. A cette fin, les défis du partenariat social ne se situeront pas seulement au niveau des branches, mais aussi au niveau national. Je songe ici, pour ne mentionner que quelques points clés, à l'objectif commun de relations bien ordonnées avec l'Europe, à une solution sur la réforme du deuxième pilier ou aux efforts consentis de part et d'autre pour combattre la pénurie de personnel qualifié.

Une politique axée sur une culture du compromis mal comprise

Si notre économie a besoin d'un partenariat social fondé sur la confiance, notre démocratie directe a elle aussi un besoin impérieux de durabilité dans la politique gouvernementale. Nous constatons depuis peu, au niveau de la recherche de solutions au Parlement, un mode de comportement que nous ne connaissions pas jusqu'ici et qui tend à ébranler ces principes. Je qualifierais ces mécanismes de «culture du compromis mal compris en politique ». Présentés sous des aspects en apparence alléchants, ils n'en dissimulent pas moins des risques importants. Les versions proposées comme des compromis issus de négociations entre le Conseil national et le Conseil des Etats peuvent, si elles doivent être soumises au peuple en tant que projets de lois uniformes en cas de référendum, échouer dans les urnes et laisser un champ de ruines derrière elles. Les compromis qui n'en sont pas parce qu'ils mêlent différents thèmes et ne laissent pas de liberté de décision au peuple sont particulièrement dangereux. Souvenons-nous du projet de réforme de l'année dernière sur la prévoyance vieillesse : pour faire accepter cette réforme, on a appâté le peuple en lui faisant miroiter une augmentation de rente de l'AVS de 70 francs. Le souverain a flairé le piège et a rejeté l'ensemble du projet.

Le même sort fatal pourrait se produire avec le Projet fiscal 17. Au lieu de respecter le principe d'«unité de la matière» qui a fait ses preuves dans le droit d'initiative, le Parlement établit un lien entre réforme fiscale et réforme de l'AVS et espère ainsi, par un accord contre nature, trouver une solution. Au lieu d'expliquer les choses au peuple en toute transparence, on lui présente à titre de compromis un projet surchargé, selon le principe du tout ou rien: «c'est à prendre ou à laisser». Ce mode de faire est aussi risqué que politiquement mal perçu. Tout ce qui n'est pas interdit juridiquement n'est pas forcément politiquement opportun. Le peuple avalera-t-il la rupture d'unité de la matière dans la perspective d'un référendum? Ou va-t-il rejeter le projet parce qu'une fois de plus, le lien inapproprié ne lui plaît pas? Le peuple ne devrait pas seulement pouvoir juger de ce «paquet précis», mais d'une manière générale, dans les cas de référendum, porter une appréciation bien distincte sur deux objets différents. On peut aussi se poser une deuxième question, celle de savoir si un «non» à l'un des objets entraîne automatiquement un «non» à l'autre objet. Donc si on mène la réflexion jusqu'au bout, on revient automatiquement au point de départ: chaque projet doit être pertinent en soi et pouvoir être expliqué de manière convaincante.

Le Parlement serait bien inspiré de ne pas perdre de vue l'éventualité d'un référendum. Car ce que deux parties - c'est-à-dire les deux Chambres du Parlement négocient ne sera pas nécessairement accepté par un tiers - c'est-à-dire par le peuple. Il est d'autant plus important que chaque élément pris isolément faisant partie d'un projet de véritable compromis mis soigneusement au point entre les deux Chambres soit examiné dans les moindres détails. Il importe surtout d'en contrôler la cohérence lorsque deux sujets qui ont échoué dans l'urne sont combinés. En ce qui concerne la réforme fiscale, le Parlement aura la chance, ces prochaines semaines, de rejeter ce marchandage au profit d'un véritable compromis. Il existe des solutions qui vont dans le sens d'une réforme fiscale urgente et nécessaire ne produisant pas de dégâts collatéraux pour ce qui est des réformes structurelles tout aussi urgentes de l'AVS et de la LPP. Une chose apparaît en tout cas clairement: dans une perspective économique d'ensemble, notre pays ne doit pas seulement être un site fiscal intéressant; il doit aussi apparaître comme un lieu de savoir et une place industrielle compétitifs offrant des rentes sûres et un maillage social solide dans une société vieillissante.

La formation professionnelle, fleuron de la Suisse

Permettez-moi en guise de conclusion de passer à notre devise du jour: «La formation, clé de la mobilité professionnelle». Quiconque s'intéresse à la numérisation, aux thèmes concernant les spécialistes qualifiés ou à l'intégration de différents groupes de population dans la vie active est inévitablement conduit à se pencher sur les thèmes de la formation. Notre conception de la formation remonte à la période des Lumières. A cette époque, une idée faisait son chemin: celle que le progrès de l'humanité était possible et souhaitable et que les dernières découvertes étaient supérieures au canon classique du savoir diffusé avec un respect aveugle dans de nombreuses universités. C'est sur cette base que s'est établi en Suisse un système de formation professionnelle qui jouit d'une excellente réputation sur le plan international. Il ne fait aucun doute que les employeurs y avaient largement contribué. Ils y sont beaucoup plus intégrés dans le système que dans les autres pays. La grande importance de l'apprentissage professionnel tel qu'il est organisé en entreprise notamment, l'influence des associations sur les contenus de la formation, leur grand engagement financier ainsi que la mise à disposition volontaire de la structure nécessaire des associations, y compris leur travail de milice, sont exemplaires. L'engagement de l'économie chiffré en milliards est remarquable et fait de l'ensemble du domaine de la formation un fleuron de la Suisse.

En dépit de ce palmarès, le désir justifié de s'améliorer et de se développer est toujours présent. Du point de vue des employeurs, il convient de s'assurer que le système de formation soit réformé par

étapes et de manière équilibrée. La formation professionnelle et la formation continue doivent contribuer à exploiter les possibilités qu'offre l'économie numérique, mais aussi maîtriser les rapides mutations, voire les bouleversements qui vont se produire sur le marché du travail. Des activités pointant vers ces objectifs sont en cours. Relevons à cet égard les réflexions de la Confédération, des cantons et des partenaires sociaux sur «Formation professionnelle 2030» ou les rapports du gouvernement sur la numérisation et la formation. Les associations sont aussi actives. C'est ainsi que Swissmem demande la mobilité professionnelle des personnes exerçant une activité lucrative en termes de changement de profession et de branche. Dans le cadre du Projet «Employé-e-s de commerce 2022», nombre de nos membres sont engagés intensément dans le futur aménagement de la principale profession du monde de la formation.

L'un des principes directeurs de la Stratégie de l'Union patronale suisse peut être formulé comme suit: «Les conclusions issues du Monitoring de l'éducation en Suisse ainsi que des rapports correspondants sur l'éducation doivent être exploitées et intégrées dans le développement du système et la formation au quotidien.» Une politique de la formation fondée sur les faits est donc nécessaire pour assurer l'adéquation avec l'intérêt des employeurs à disposer d'une politique de la formation étalée sur la durée, efficiente et respectueuse de l'égalité des chances. Cette exigence repose sur l'expérience que dans la gestion politique en cours, peu nombreux sont ceux qui s'occupent des interdépendances du système, des résultats effectifs et des ressources affectées à des buts spécifiques dans l'éducation. De ce point de vue, le rapport intitulé «L'éducation en Suisse 2018» paraît au bon moment. Il constitue le fondement des faits et des interactions qui sont à la base du développement du système éducatif suisse.